

Où crèche le pouvoir ?

Fermez les yeux. Enfin, pas tout de suite. Il faut quand même lire les quelques lignes qui suivent. Combien y a-t-il de ministres francophones qui ont en charge une des facettes de la politique de l'accueil de la petite enfance, en d'autres mots les crèches ? Celles et ceux qui répondent correctement à la question reçoivent un bonus de 100 points sur la carte de membre de la Ligue des familles. Le défi est lancé !

Merci d'ouvrir les yeux avec la Ligue des familles. En Communauté française, la gestion des milieux d'accueil pour les 0-12 ans revient à la ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé, Catherine Fonck. Le ministre de la Région wallonne, Didier Donfut, s'occupe du financement d'infrastructures d'accueil de la petite enfance, gérées par les administrations communales et intercommunales. Il intervient également dans la subsidiarité des infrastructures gérées par les CPAS et le secteur associatif. Les compétences équivalentes sont gérées à Bruxelles, par les ministres Kir (pour les crèches privées) et Picqué (pour les crèches communales). Il ne suffit pas d'ouvrir des places d'accueil, encore faut-il qu'il y ait des travailleurs pour s'occuper des enfants. Jean-Claude Marcourt, ministre de l'emploi en Région wallonne et Benoît Cerexhe, ministre de l'emploi en Région bruxelloise, se chargent du financement d'aides à l'emploi du type APE.

Faisons le compte. Nous sommes déjà à 6 ministres pour les Régions et Communautés. Difficile donc de mener une politique forte et cohérente en matière d'accueil de la petite enfance.

Allons maintenant faire un petit tour du côté du gouvernement fédéral. Eh oui, ce petit exercice de comptage de ministres pourrait faire de vous un ministre de la réforme institutionnelle. Il faut un statut pour les travailleurs de l'accueil de la petite enfance. Il y va de la qualité des prestations fournies. Vous vous tournerez vers Joëlle Milquet, ministre de l'emploi. Les politiques de déduction fiscale sont dans les mains de Didier Reynders, ministre des finances.

Le compte est bon ?

Le compte est bon. Enfin, façon de parler. Parce que l'on peut se demander si tout cela est bon pour une politique cohérente et forte d'accueil de la petite enfance. L'ONE publie un rapport annuel sur la création de places d'accueil en Communauté française. Résultats. On progresse dans la création de places dans

les crèches. Et on n'est pas nécessairement un mauvais élève de l'Union Européenne. Mais il y a quelques sérieux bémols.

- La répartition géographique des places d'accueil est inégale. L'inégalité est particulièrement marquée pour les zones économiquement et socialement défavorisées. Difficile avec autant de ministres d'avoir une planification territoriale cohérente.
- La demande des parents se diversifie en raison de la flexibilité professionnelle, des temps partiels imposés (surtout aux femmes), de la diversité de (re)composition des familles. L'offre d'accueil de la petite enfance manque de diversité dans les formules proposées pour permettre aux parents de concilier temps professionnels et familiaux.
- Cela coûte cher de mettre les enfants à la crèche. Déductions fiscales et chèques services viennent en soutien aux parents. D'accord. Mais ces politiques ont des limites. D'abord, elles sont beaucoup moins favorables aux bas revenus qui paient peu d'impôt. Ensuite, elles individualisent la solution alors qu'il faut que les pouvoirs publics développent une capacité de financement d'infrastructures publiques accessibles au plus grand nombre.
- L'accueil de la petite enfance est un droit de l'enfant. L'enfant peut commencer à sortir du cocon familial, découvrir les autres, apprendre le vivre ensemble. Les crèches ne sont pas que le moyen pour les parents (les femmes) de travailler. Accueillir les enfants, c'est leur permettre de grandir.

Il y a donc au moins huit ministres francophones en charge de l'accueil de la petite enfance. On dit toujours, qu'*en matière institutionnelle, les francophones ne sont demandeurs de rien*. Eh bien, à la Ligue des familles, nous sommes demandeurs de mettre fin à la balkanisation de la politique de l'accueil de la petite enfance. Nous pensons qu'il est temps de simplifier le mécanisme Région/communauté. D'aller vers des centres de décisions capables de mener une politique forte et cohérente. Nous ne manquerons pas de le faire savoir à la veille des élections régionales de 2009.

■ Denis Lambert, directeur général